

## Le jeu des 5 erreurs : écritures diverses

Le comptable du magasin « Les tilleuls » avait la tête ailleurs en comptabilisant les opérations de la journée : 5 erreurs se sont glissées dans ses écritures. **A vous de les trouver et de les corriger.**

Les opérations à enregistrer sont les suivantes (dans l'ordre chronologique) :

- ventes de la journée 1 850 €TTC réglés pour ½ par chèque et CB et pour ½ en espèces
- agios facturés par la banque : 27 €(pas de TVA)
- réception de la facture EDF, réglée par prélèvement automatique
- versement d'un acompte de 500 €pour une étude de marché
- achat de vaisselle, payé par chèque
- achat de produits d'entretien, payés en espèces
- paiement de la mensualité d'emprunt : 1 196 €dont 196 €d'intérêts
- facture d'assurance réglée immédiatement par chèque (pas de TVA)
- facture d'intérim à payer à la fin du mois
- paiement des cotisations URSSAF du trimestre précédent (la charge a déjà été enregistrée)
- réception d'un acompte de 100 €pour une commande spéciale

Les écritures comptabilisées sont les suivantes :

			Débit	Crédit
512000		Banque	925	
530000	707000	Caisse Ventes de marchandises	925	1 850
512000	661000	Banque Charge d'intérêts	27	27
606100		Eau, énergie	250	
445600	512000	TVA déductible Banque	49	299
409100	512000	Fournisseurs, acomptes versés Banque	500	500
602200		Achats de fournitures	1 000	
445660	512000	TVA déductible Banque	196	1 196
606320		Fournitures d'entretien	5	
445600	530000	TVA déductible Caisse	1	6
274000		Prêts	1 000	
661000	512000	Charge d'intérêts Banque	196	1 196
616000	512000	Primes d'assurance Banque	150	150
621100		Personnel intérimaire	2 000	
445660	512000	TVA déductible Banque	392	2 392
431000	512000	Organismes de sécurité sociale Banque	5 924	5 924
512000	419100	Banque Clients, acomptes reçus	100	100

# CORRIGE : ECRITURES DIVERSES

Les erreurs sont les suivantes :

- ventes de la journée → le comptable a oublié de comptabiliser la TVA collectée à 19,6% sur les ventes
- agios facturés par la banque → le comptable a passé l'écriture à l'envers : les 27 € sortent du compte bancaire et il faut donc créditer le compte 512000
- achat de vaisselle pour le personnel → il s'agit de biens destinés à servir durablement, donc d'immobilisations (classe 2) et non pas de charge (classe 6)
- paiement de la mensualité d'emprunt → le comptable a confondu le compte 274000 (immobilisation financière) qui sert à comptabiliser les prêts accordés par la société avec le compte 164000 qui concerne les emprunts obtenus par l'entreprise
- facture d'intérim → le comptable a crédité le compte banque alors qu'aucun paiement n'est effectué dans l'immédiat : il faut utiliser le compte 401000-fournisseurs

Les écritures corrigées sont les suivantes :

			Débit	Crédit
511000		Valeurs à l'encaissement	925	
530000		Caisse	925	
	706310	Prestation restauration		<b>1 547</b>
	<b>445700</b>	<b>TVA collectée</b>		<b>303</b>
<b>661000</b>		<b>Charge d'intérêts</b>	<b>27</b>	
	<b>512000</b>	<b>Banque</b>		<b>27</b>
<b>218000</b>		<b>Vaisselle</b>	1 000	
445660		TVA déductible	196	
	512000	Banque		1 196
<b>164000</b>		<b>Emprunt auprès étab. crédit</b>	1 000	
661000		Charge d'intérêts	196	
	512000	Banque		1 196
621000		Personnel intérimaire	2 000	
445660		TVA déductible	392	
	<b>401000</b>	<b>Fournisseurs</b>		<b>2 392</b>